

**UNIVERSITÉ PAUL SABATIER  
FACULTÉ DE MÉDECINE TOULOUSE -PURPAN  
FACULTÉ DE MÉDECINE TOULOUSE -RANGUEIL**

**MODALITES DE CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**Deuxième cycle des études médicales**

**DFASM 3**

**Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales  
3ème année**

**Année 2020-2021**

- Vu le code de la santé publique,
- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n°84-932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux gardes et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
- Vu l'article N.335.1 et suivants du 14 juin 2009 du code de la propriété intellectuelle relatif au plagiat
- 
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales
- 
- Vu le Décret du 24 juin 2014 modifiant les dispositions du code de la santé publique relatives aux fonctions hospitalières des étudiants en médecine, en odontologie et en pharmacie
- 
- Vu l'avis du Conseil de Faculté de Purpan en sa séance du 15/09/2020

## CHAPITRE I

### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la 3<sup>ème</sup> année du DFASM pour l'année universitaire 2020-2021 sont organisés comme suit :

#### **A-ENSEIGNEMENTS THEORIQUES**

Ces enseignements sont organisés sous forme d'Unité d'Enseignement.

Ces enseignements sont répartis sur le premier semestre de l'année universitaire, certains sont dispensés sous forme d'enseignement intégré. Ils sont obligatoires.

**Unité d'Enseignement 5** : Handicap - Vieillessement - Dépendance - Douleurs/Soins Palliatifs/Accompagnement

- **Sous UE** Handicap - Incapacité - Dépendance
- **Sous UE** Vieillessement - Douleurs, Soins Palliatifs, Accompagnement

**Unité d'Enseignement 10** : Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses

**Unité d'Enseignement 11** : Urgences

#### **B/ LES ENSEIGNEMENTS HOSPITALIERS ET L'UE DE COMPETENCES CLINIQUES**

##### **-Les stages hospitaliers**

Les étudiants participent à l'activité hospitalière durant deux périodes de 4 à 6 semaines à temps plein dans un des terrains de stages du CHU, puis un stage de 3 mois au S2 aux Urgences-SAMU correspondant au stage dit Pré-ECN. Un dernier stage libre a lieu l'été après les ECN.

En raison de l'application des dispositions réglementaires relatives au 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales modifiées par l'arrêté du 10 août 2011, le stage d'été est obligatoire mais non validant. Chaque stage est validé de façon indépendante.

Par ailleurs, l'étudiant doit avoir validé un total de 25 gardes sur l'ensemble des stages du 2<sup>ème</sup> cycle.

### -UE Compétences cliniques

Cette UE est particulièrement soumise à l'évolution de la situation sanitaire et des adaptations seront à prévoir selon la situation.

Disciplines	Nature et durée de la formation	Evaluation	Durée de l'évaluation	Notation
- Compétences cliniques Pr Beyne-Rauzy (2ECTS)  <b>Certificat de Compétences Cliniques</b>  Pr Beyne-Rauzy Pr Muscari Pr Bura-Rivière Pr Oustric Pr Charpentier  Participation patients/aidants formateurs	Préparation ECOS  1 ED de 1h30 par étudiant*  _____	Validation présentiel   _____  ECOS : 8 stations	_____   1h10	/2 (présence)   _____   <b>Total /120</b> (admis>60)
<u>Epreuve de 2<sup>ème</sup> session</u>		ECOS 3 stations	21 minutes	/20
<b>Ethique</b> <b>Dr Nasr</b>   <b>Pertinence des soins</b> <b>Pr Sailler</b>  <b>Soins palliatifs</b> <b>Pr Nourhashemi</b> <b>Pr Courtade-Saïdi</b>	Atelier d'éthique* fait en DFASM1 et DFASM2   1 séminaire 1 présentation  1 séminaire pluri-professionnel*	Ecrit  Atelier DFASM1 et DFASM2   oral   validation présentiel		/10  /10 <b>Total/20</b>   /20 <b>Total/20</b>   /2 (présence)

\*Selon les possibilités d'accueil en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

## **C- LE CERTIFICAT DE COMPETENCES CLINIQUES**

La validation du Certificat de compétences cliniques repose sur :

- une épreuve de mise en situation clinique qui sera organisée sous la forme d'un examen clinique objectif et structuré (ECOS),
- la participation au séminaire « Pertinence des soins » organisé en distanciel sous la forme de vidéos et de documents mis en ligne, et validée en présentiel sous la forme d'une présentation orale d'un travail de groupe,
- la validation de l'enseignement d'éthique avec participation aux ateliers et écrit au DFASM3. L'évaluation se fait sous la forme d'un devoir dont le plan et la grille de correction suivent le format des ateliers décrits plus haut. Par exemple : « décrivez une situation clinique qui vous a posé problème sur le plan éthique et votre cheminement pour y répondre dans la thématique de X » [une thématique qui change tous les ans pour éviter le plagiat].

L'ECOS comportera 8 stations, chaque station aura une durée de 7 minutes soit une durée totale d'épreuve d'une heure dix minutes. L'ensemble de l'épreuve évalue les compétences cliniques en plaçant l'étudiant en situation professionnelle à travers différentes vignettes cliniques. Il s'agit d'une épreuve orale dans laquelle les examinateurs utilisent des grilles standardisées. Certaines stations utilisent des patients-standardisés qui permettent d'évaluer des compétences humaines, d'autres stations utilisent des mannequins pour évaluer les gestes cliniques. D'autres domaines seront évalués tels que le raisonnement clinique (formulation et hiérarchisation des hypothèses, pertinence des examens complémentaires, communication entre soignants).

Les différentes stations sont les suivantes : ECG, iconographie, thérapeutique, annonce, geste pratique, interrogatoire, examen clinique/examens complémentaires, transmissions.

L'épreuve se déroulera en février, le total de points attribués est de 120.

L'étudiant peut être interrogé sur l'ensemble des objectifs pédagogiques des stages hospitaliers/ambulatoires, des ateliers et séminaires pédagogiques et du contenu de l'enseignement clinique des DFASM1 à DFASM3.

La note de certificat de compétences cliniques intègrera les notes de compétences cliniques obtenues chaque année.

Le certificat est validé si la note des ECOS est supérieure ou égale à 60/120, celle de l'Éthique et de la Pertinence des soins supérieure à 10/20 (pas de compensation entre ces 3 notes).

En cas d'échec aux ECOS une deuxième session est programmée environ 2 à 4 semaines après la première session et comportera une épreuve de mise en situation suivie d'un échange avec le jury.

En deuxième session :

- La validation de l'enseignement « Pertinence des soins » reposera sur une question rédactionnelle relative au contenu des vidéos et documents en ligne utilisés pour l'enseignement de la pertinence des soins. La note requise pour la validation est au moins 10/20.
- La validation de l'Éthique reposera sur un écrit comme lors de la 1ère session.

## **D-LES SEMINAIRES PEDAGOGIQUES**

Au cours du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales, les étudiants valideront les enseignements thématiques suivants, sous la forme de séminaires ou intégrés dans des unités d'enseignement existantes :

- **Pertinence des soins (séminaire) DFASM3** – Validation en présentiel dont la note est associée au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3
- **Soins palliatifs (séminaire pluridisciplinaire) DFASM1** – Validation en présentiel dont la note est associée au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3
- **Sécurité du patient : pharmacovigilance, interprofessionnalité, risque iatrogène, erreur médicale**
- **Déterminants comportementaux, sociaux et environnementaux des maladies chroniques (cancer, obésité, diabète, maladies cardiovasculaires et respiratoires)**
- **Violence et maltraitance aux personnes**
- **Organisation du système de santé et des soins premiers**
- **Pratique de la Médecine Générale intégré dans l'enseignement du rôle du Médecin Généraliste en DFASM1**
- **Les addictions et les conduites dopantes (Pédiatrie) prévu en DFASM2**
- **La Iatrogénie et sa prévention intégré dans l'UE 10 Synthèse Clinique et Thérapeutique en DFASM3.**

## **E-LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS**

### **RAPPEL**

Pour obtenir la validation du 2<sup>ème</sup> cycle, les étudiants doivent impérativement avoir validé au minimum 12 ECTS d'Enseignements optionnels.

### **Modalités – Anglais DFASM2 – en cas de dette.**

En cas de dette en DFASM3 de l'UE anglais niveau 2 de DFASM2, les étudiants sont tenus de fournir 4 travaux écrits suite à la lecture d'articles de recherche adossés à des items des ECNi. Modalités : 25% de la note pour chaque exercice écrit. Ces travaux seront rendus un à un, à trois semaines d'intervalle au maximum.

Date limite de rendu du dernier travail écrit : 30/11.

**Ces optionnels peuvent se répartir selon les possibilités suivantes :**

### **1. L'anglais médical obligatoire :**

**DFASM1 : 1<sup>er</sup> niveau 3 ECTS**

**DFASM2 : 2<sup>ème</sup> niveau 3 ECTS**

### **2. Un certificat optionnel obligatoirement choisi parmi les 4 qui sont enseignés au cours du DFASM :**

- **Le Rôle du Médecin Généraliste en matière de prévention individuelle et collective (3 ECTS) au 2<sup>ème</sup> semestre du DFASM1**
- **La prescription des examens complémentaires en médecine (3 ECTS) 2<sup>ème</sup> semestre du DFASM2.**
- **L'Anatomie descriptive et topographique (3 ECTS) au 2<sup>ème</sup> semestre du DFASM1**
- **Médecine de catastrophe (3 ECTS) au 2<sup>ème</sup> semestre du DFASM2**

3. **Les Masters** valident des ECTS optionnels selon les modalités suivantes :

- 1 UE de Master 1 valide **6 ECTS**
- 2 UE de Master 1 valident **9 ECTS**
- 1 UE + 1 Stage d'un mois valident **9 ECTS**

4. **Double parcours « Ecole de l'INSERM »** : Les étudiants intégrés dans ce parcours valideront 4 ECTS au titre de leurs 2 semaines de formation.

5. **Erasmus** : Les étudiants ayant participé à un programme **Erasmus** (hors pays francophone) valideront automatiquement **3 ECTS** d'optionnel de langue.

6. **Missions d'intérêt général** : Les étudiants ayant participé à des missions d'intérêt général ou à des actions humanitaires pourront demander la validation d'ECTS à hauteur de **3 ECTS** maximum (de 1 à 3ECTS).  
Leur demande sera examinée par une commission de validation.

7. Les étudiants impliqués activement dans le tutorat pourront bénéficier d'une reconnaissance d'enseignement optionnel à hauteur de **3 ECTS** maximum (ECTS comptant pour le 1<sup>er</sup> cycle).

8. **A cela s'ajoutent d'autres certificats optionnels :**

- Optionnel sport (**5 ECTS**) délivré par La Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain de l'Université Paul Sabatier
- Autres certificats :
  - Gestion
  - Informatique
  - Droit de la santé ...

9. **Participation à la revue e-respect.**

Les étudiants impliqués activement dans la revue pourront bénéficier d'une reconnaissance d'enseignement optionnel à hauteur de **3 ECTS** pour la totalité du DFASM.

## CHAPITRE II

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

#### **ARTICLE 1 :**

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Tous les examens terminaux et Contrôles Partiels auront lieu sous format « tablette ».

#### **ARTICLE 2 :** Organisation des épreuves - **Total sur 160**

Les étudiants doivent valider chaque module de façon indépendante.

Pour la deuxième session seul l'examen terminal sera pris en compte, les notes d'un contrôle partiel ne se reportent pas sur la deuxième session.

#### **UE 5 : Handicap/Incapacité/Dépendance, Gériatrie, Douleurs/Soins Palliatifs/Accompagnement**

##### *Sous UE Handicap – Incapacité - Dépendance*

<b>Nature des épreuves</b>	<b>Durée</b>	<b>Notation</b>
Pr De BOISSEZON – 2 ECTS  2 Dossiers cliniques progressifs 10 QI  1 <sup>ère</sup> session : Février 2 <sup>ème</sup> session : Mars	1h00	/ 10 chacun  <b>Total / 30</b>

#### **UE 5 : Handicap/Incapacité/Dépendance, Gériatrie, Douleurs/Soins Palliatifs/Accompagnement**

##### *Sous UE Gériatrie – Douleur, soins palliatifs, Accompagnement*

<b>Nature des épreuves</b>	<b>Durée</b>	<b>Notation</b>
Pr SOTO-MARTIN, Pr NOURASHEMI – 3 ECTS  2 Dossiers cliniques progressifs 10 QI  1 <sup>ère</sup> session : Février 2 <sup>ème</sup> session : Mars	1h00	/ 10 x 2 + 10  <b>Total / 30</b>

## UE 10 : Usage médicament et thérapie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr AMAR, Pr DULY, Pr MONTASTRUC- 5 ECTS <b>Contrôle partiel</b> 1 cas clinique type ECNi au cours du séminaire	1h00	/ 10
<b>Examen final:</b> -2 cas cliniques progressifs de thérapeutique -Epreuve de 20 QCM de pharmacologie	1h30	/10x2 +10
<b>LCA</b> ( questions sur article)	1h30	/10
1 <sup>ère</sup> session : Février 2 <sup>ème</sup> session : Mars		<b>Total /50</b>

## UE 11 : Urgences

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHARPENTIER – 8 ECTS 2 Dossiers cliniques progressifs 10 QI	1h00	/20 x 2 +10
1 <sup>ère</sup> session : Février 2 <sup>ème</sup> session : Mars		<b>Total / 50</b>

### 1ère session :

Pour être déclarés **admis à la première session** les étudiants doivent obtenir **la moyenne à toutes les UE**, chaque UE se validant indépendamment.

### 2ème session

Les étudiants doivent valider les modules auxquels ils avaient été ajournés à la 1<sup>ère</sup> session et obtenir la moyenne pour chacun.

**Pour la deuxième session, seules les notes de l'examen terminal sont prises en compte.**

Si l'étudiant n'a pas validé la totalité des modules, il redouble son année et doit repasser l'année suivante les modules non validés.

### ARTICLE 3 : Validation des stages hospitaliers

Si l'étudiant redouble le DFASM3 il devra valider les 2 stages à temps plein de DFASM3 et le stage pré-ECN 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels (Décret n° 2014-674 du 24 juin 2014).

### ARTICLE 4 : Validation du Certificat de Compétences Cliniques

Voir Modalités dans le Paragraphe I, alinéa C



## **ARTICLE 5 : Validation de la 2<sup>ème</sup> partie du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales et conditions de redoublement**

### **1°) VALIDATION DU 2EME CYCLE DES ETUDES MEDICALES**

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 et sa version consolidée au 26 Aout 2016 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales, pour valider la 2<sup>ème</sup> partie du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales, les étudiants devront avoir validé obligatoirement :

- ✓ Les enseignements théoriques
- ✓ Les 12 ECTS d'enseignements optionnels
- ✓ Le certificat de compétence clinique
- ✓ Les stages hospitaliers
- ✓ Les séminaires obligatoires
- ✓ Les 25 gardes

A l'issue du Deuxième cycle des études médicales, les étudiants qui auront validé l'ensemble des enseignements théoriques et cliniques se verront délivrer un Diplôme de fin de 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales.

### **2°) CONDITIONS DE REDOUBLEMENT**

L'étudiant qui redouble :

- conserve le bénéfice des UE acquises
- devra valider les 2 stages à temps plein de DFASM3 et le stage pré-ECN 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels (Décret n° 2014-674 du 24 juin 2014).

## **ARTICLE 6 : Prise en charge des étudiants en situation de handicap**

Les étudiants concernés doivent adresser leur demande à la Mission Handicap de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1er semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH31. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adressent au Service de Santé au Travail du CHU.

## **ARTICLE 7 : Situation sanitaire**

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, les enseignements magistraux et les enseignements dirigés pourront être adaptés et proposés en distanciel.

Toulouse, le

Le Président de l'Université